

 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	 <h1 style="color: green;">recensement agricole</h1> <h2 style="color: pink;">2010</h2>	
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ALIMENTATION DE LA PÊCHE DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE		
Draaf Alsace / Ra2010 – présentation 6 octobre 2011		

 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	<h2 style="color: pink;">Le recensement agricole : qu'est-ce que c'est ?</h2>	
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ALIMENTATION DE LA PÊCHE DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	<div style="display: flex;"> <div style="width: 20%; background-color: #add8e6; height: 200px; margin-right: 10px;"></div> <div>  <p style="color: green; font-weight: bold;">Une photographie précise de l'agriculture française</p> <p>Le recensement agricole est la plus grande enquête statistique menée par le Ministère. C'est le 5ème recensement qu'il organise depuis 40 ans, le 1er datant de 1970 Il a lieu tous les 10 ans..</p> <p>Le recensement étudie tous les aspects de l'activité agricole et tous les types d'agriculture, hormis la pêche et la sylviculture.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recommandation de l'ONU (FAO) et de son 9^{ème} programme mondial de recensement de l'agriculture • Au niveau européen, règlement de 2008 du Parlement européen et du Conseil • Au niveau national, décret et arrêté du Premier Ministre du 11 mai 2009. </div> </div>	
Draaf Alsace / RA2010 / présentation 6 octobre 2011		
		2

Pourquoi mener un recensement agricole ?



L'agriculture, un secteur clé dont la connaissance est essentielle

- plus de **40 % du territoire en Alsace** (en superficie)
- l'Alsace : une région de production agricole très diversifiée,
- un secteur permettant une forte présence d'IAA dans la région.

Exhaustivité : le recensement agricole, l'étude de référence sur le secteur

Le recensement agricole permet d'évaluer :

- **l'état de notre agriculture**, en recueillant 700 données sur 100 % des exploitations,
- **sa position en France et par rapport aux régions frontalières**,
- **son évolution**, en comparant les résultats 2010 à ceux des précédents recensements.

C'est un outil essentiel d'aide à la gestion et à l'aménagement du territoire à un niveau fin.

Quel public est recensé ?



Tout le monde agricole est concerné,

Sur l'ensemble du territoire national

Les exploitations agricoles, hormis la sylviculture et la pêche, remplissant les conditions suivantes :

Exercer une activité de production agricole ayant une SAU ≥ 1 ha ou une production spécialisée (ex : 10 ares de vignes produisant des vins AOC, 6 brebis mères...), y compris des unités spéciales (pacages collectifs, DPU).

Que l'agriculture soit **l'activité principale ou secondaire de l'exploitant**.



LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

Le recensement agricole : une obligation de confidentialité





La confidentialité des données est assurée par la loi du 7 juin 1951 sur le secret statistique.

Toute personne participant au recensement agricole est tenue au **secret professionnel**, sous peine de sanction.

Les informations individuelles recueillies ne sont transmises à aucun autre service de l'État.

Elles ne seront diffusées que sous forme agrégée.

Draaf Alsace / RA2010 / présentation 6 octobre 2011

5



LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

Le recensement agricole 2010 : mode d'emploi





Trois grandes phases de l'opération :

→ COMMENT SERA CONSTITUÉE LA LISTE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES QUI SERONT RECENSÉES ?

- opération « Source »

→ COMMENT SERONT COLLECTÉES LES DONNÉES ? QUELS CONTRÔLES ?

- sur le terrain auprès des exploitations identifiées : du 1^{er} octobre 2010 au 31 janvier 2011 avec traitement des « queues d'enquête » jusqu'en mai 2011
- par enquêteurs (entretien en vis à vis, d'une durée d'une heure en moyenne)
- sur tablette PC
- diverses modalités de contrôles et de validation des données

→ QUELS TRAITEMENTS POST-COLLECTE DE LA DONNÉE ? COMMENT DIFFUSER LES RÉSULTATS ?

- appariements post-collecte
- schéma de diffusion

Draaf Alsace / RA2010 / présentation 6 octobre 2011

6



LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

Le recensement agricole 2010 : 2ème phase, la collecte

→ COMMENT SERONT COLLECTÉES LES DONNÉES ?



2. Sectorisation des périmètres de collecte : juillet 2010

- En fonction du domicile des enquêteurs : zonage max <= 30 km
- Avec un quota de 180 à 220 unités à enquêter
- Contraintes géographiques à prendre en compte
- Hors commune du domicile de l'enquêteur en charge d'un secteur donné
- Demande de validation du secteur à l'enquêteur
- Détermination de vague d'attribution de communes successives

Draaf Alsace / RA2010 / présentation 6 octobre 2011



LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

Le recensement agricole 2010 : 2ème phase, la collecte

→ COMMENT SERONT COLLECTÉES LES DONNÉES ?



3. Préparation des formations: juillet – août 2010

Formation des formateurs à Paris : contenu pédagogique et technique

Préparation des modules de formation

- **outil** : kit de communication adaptable localement fourni par le SSP (service du MAAPRAT en charge de la statistique et de la prospective)
- **contraintes pédagogiques** : contenu technique agricole spécifique et logiciel informatique d'enquête + besoin de varier les supports (vidéo – diaporama - jeu de rôle – quizz – exemples)
- **contraintes budgétaires** : 3 journées de formations rémunérées, doublées pour les référents
- **contraintes calendaires** :
 - * démarrage de la collecte, échelonnée à partir du 1er octobre 2011
 - * besoin de 10 sessions (limiter les effectifs)
- **contraintes logistiques**
 - * 4 agents collecte : soit 2 binômes de formation en alternance (besoin d'un permanent en bureau et d'un permanent en accompagnement terrain des référents)
 - * nécessité de trouver des salles adaptées techniquement dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin

Draaf Alsace / RA2010 / présentation 6 octobre 2011



LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

Le recensement agricole 2010 : 2ème phase, la collecte

→ COMMENT SERONT COLLECTÉES LES DONNÉES ?



4. Préparation logistique :

Préparation du matériel hors informatique :

- matériel de formation
- supports d'enquête : divers manuels, guide de l'enquêteur, questionnaire « aide-mémoire » référentiel compétences référent/ enquêteur, questionnaires papiers vierges etc.
- matériel d'enquête : courriers enquêtés, kit communication auprès des Mairies, carte enquêteur, kit matériel d'enquête, cartes, téléphone mobile, secteur, dotation timbre etc.

Préparation du matériel informatique : 1 agent temps plein

- maîtrise et paramétrage de 75 tablettes PC (délais courts)
- certification sécurisée
- mise à jour régulière de nouvelles versions d'application et de logiciel

Appui logistique et technique : 4 mois de vacation entre juillet et septembre 2011

Draaf Alsace / RA2010 / présentation 6 octobre 2011



LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

Le recensement agricole 2010 : 2ème phase, la collecte

→ COMMENT SERONT COLLECTÉES LES DONNÉES ?



5. Formations: Septembre-octobre 2010

Formations des référents :

- Antérieures à celles des enquêteurs
- 2 sessions de 3 journées se découpant comme suit :
 - ◆ volet « technique » avec familiarisation avec l'outil de travail : tablette PC avec écran tactile pour saisie directe chez l'exploitant } **2 journées**
 - ◆ volet « assimilation du questionnaire » multi-supports
 - ◆ Entraînement à domicile avec renvoi d'exercice sur tablette
 - ◆ 1 journée de formation bilan / jeu de rôle } **1 journée**
- Accompagnement terrain sur les 3 premiers questionnaires par un gestionnaire Srise

Formations des enquêteurs :

- Idem que pour la formation des référents, en présence du référent
- Accompagnement terrain réalisé par le référent

Formations supplémentaires (novembre 2010)

- En raison de défections / remplacements d'enquêteurs en dernière minute

Draaf Alsace / RA2010 / présentation 6 octobre 2011



LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

Le recensement agricole 2010 : 2ème phase, la collecte

→ COMMENT SERONT COLLECTÉES LES DONNÉES ?





6. La phase de collecte des données : d'octobre 2010 à janvier 2011

Lancement officiel 1er octobre avec conférence presse

Échelonnement du démarrage de la collecte en fonction :

- des zones géographiques
- des orientations technico-économiques des exploitations

Attribution par vague sur tablette PC

Contraintes :

- gestion des abandons
- informatique : plusieurs versions de l'application de collecte et du logiciel de saisie en cours de collecte
- lourdeur des remplacements due à la sécurisation des procédures informatiques (certificats personnels) et la gestion des paies en administration centrale
- organisationnel : continuité dans les formations avec des enquêteurs déjà sur le terrain

Échéances :

- au 31 janvier 2011, date prévisionnelle de fin de collecte : **90% des unités recensées en Alsace (contre 83% au niveau national).**
- collecte poursuivie jusqu'à **fin février 2011** avec l'ensemble des enquêteurs puis avec les référents pour les « queues d'enquête » :
- au 15 avril 2011 le taux de collecte est de **102,4%**

Draaf Alsace / RA2010 / présentation 6 octobre 2011



LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

Le recensement agricole 2010 : 2ème phase, la collecte

→ QUELS CONTRÔLES ?





Validation de questionnaires tirés de manière aléatoire parmi les 1ers effectués

- 5 questionnaires minimum par enquêteur (2 à 3 heures par quest.)
- ⇒ **objectif de 10 Q/enq revu à la baisse**
- Vérification détaillée de chaque onglet
- Retour attendu des enquêteurs référents sur les points à corriger

➤ **décembre 2010**

Premières validations en cours de collecte de questionnaires sur la base d'indicateurs de contrôle parmi lesquels :

- identifiants « en trop », « manquants », « doublons » : pæ, evv, ede
- seuils cheptel et cultures
- sexe chef différent onglet ident/mof
- surf en vigne et absence evv

➤ **janvier 2011**

⇒ 3000 dossiers présentent au moins une des anomalies pré-citées

Draaf Alsace / RA2010 / présentation 6 octobre 2011

 <p>LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ALIMENTATION DE LA PÊCHE DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</p>	<p>Le recensement agricole 2010 : 2ème phase, la collecte</p> <p>→ QUELS CONTRÔLES ?</p> 
	<p>Contrôles téléphoniques</p> <p>Plus de 150 contrôles exercés par un agent Srise (chaque enquêteur a été contrôlé au minimum sur un questionnaire annulé et 1 questionnaire complet par appel auprès de l'exploitant enquêté)</p> <p>➤ novembre 2010</p> <p>Contrôle de l'exhaustivité de la collecte :</p> <p>pour cerner les unités oubliées et/ou supprimées à tort lors de source/collecte via les fichiers administratifs + 1000 exploitations « récupérées » = innovation du RA2010</p> <p>(grâce aux appariements avec fichiers administratifs sur la base des identifiants pac, evv, ede collectés)</p> <p>➤ janvier à avril 2011</p> <p style="text-align: right;">Draaf Alsace / RA2010 / présentation 6 octobre 2011</p>

 <p>LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ALIMENTATION DE LA PÊCHE DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</p>	<p>Le recensement agricole 2010 : 2ème phase, la collecte</p> <p>→ QUELS CONTRÔLES ?</p> 
	<p>Contrôles de cohérences</p> <p>À partir de fichiers d'exports de données, croisements variés de données à la libre appréciation de chaque Srise pour correction de dossiers individuels</p> <p>(ex : présence de maraîchage sans irrigation, vinification en cave coopérative et commercialisation de vins, etc.)</p> <p>➤ janvier à juillet 2011</p> <p>Contrôle des « monstres » :</p> <p>Programme de recherche des valeurs extrêmes numériques pour validation</p> <p>➤ janvier à juillet 2011</p> <p>Contrôles macro :</p> <p>Contrôle des ordres de grandeurs SAU, effectif cheptel etc.</p> <p>➤ avril à juillet 2011</p> <p style="text-align: right;">Draaf Alsace / RA2010 / présentation 6 octobre 2011</p>

 <p>Liberté - Égalité - Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>	<p>Le recensement agricole 2010 : 3ème phase, la diffusion</p>	
<p>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ALIMENTATION DE LA PÊCHE DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</p>	<p>→ QUELS TRAITEMENTS POST-COLLECTE DE LA DONNÉE ?</p>	
	<p>Traitements post-collecte ? Plusieurs types :</p> <p>Enrichissement du fichier de collecte avec les données administratives :</p> <p>⇒ À partir des fichiers administratifs via les identifiants collectés (EVV/PAC/EDE) ⇒ Récupération des données sur l'agriculture biologique, sur les parcelles viticoles, sur les cheptels herbivores etc.</p> <p style="text-align: right;">Draaf Alsace / RA2010 / présentation 6 octobre 2011</p>	

 <p>Liberté - Égalité - Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>	<p>Le recensement agricole 2010 : 3ème phase, la diffusion</p>	
<p>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ALIMENTATION DE LA PÊCHE DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</p>	<p>→ COMMENT DIFFUSER LES RÉSULTATS ?</p>	
	<p>Lancement national par Conférence de presse de M. Bruno LEMAIRE au salon SPACE de Rennes (13 septembre 2011),</p> <p>Relayé en région</p> <p>Résultats du RA présentés par la DRAAF Alsace lors de la manifestation des Terres à l'Envers le 17 septembre</p> <p>Diffusion du premier « 4 pages » régional sur les axes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Main d'œuvre - Potentiel de production et orientation technico-économiques des exploitations - Cultures et élevages - Dirigeants d'exploitations - Données de synthèses <p>En cours de préparation, « 4 pages départementaux » : 1ères données</p> <p style="text-align: right;">Draaf Alsace / RA2010 / présentation 6 octobre 2011</p>	

 <p>Liberté - Égalité - Fraternité REPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ALIMENTATION DE LA PÊCHE DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</p>	<p style="text-align: center;">Le recensement agricole 2010 : 3ème phase, la diffusion</p> <p style="text-align: center;">→ COMMENT DIFFUSER LES RÉSULTATS ?</p> 
	<p>4 canaux de diffusion</p> <p>◆ Les publications :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des analyses commentées en 4 pages « Agreste Primeur » et ses déclinaisons en région « Agreste Données » (tirage papier ou mise en ligne sur site DRAAF) http://www.draaf.alsace.agriculture.gouv.fr/ - Des thèmes classiques : cultures, élevage, travail agricole, formation - Des thèmes d'actualité : circuits courts, agriculture biologique, signes de qualité - Des thèmes plus techniques : orientations technico-économiques des exploitations, mesure de la production brute standard <p>◆ Les fiches Agreste</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur le site Agreste (www.agreste.agriculture.gouv.fr), rubrique « Recensement agricole », sous rubrique « Fiche Agreste » - Données de cadrage général sur une commune, un département, une région - 5 ou 6 fiches thématiques : exploitations, cultures, cheptel, emploi, environnement, viticulture (zones concernées) <p style="text-align: center;">Draaf Alsace / RA2010 / présentation 6 octobre 2011</p>

 <p>Liberté - Égalité - Fraternité REPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ALIMENTATION DE LA PÊCHE DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</p>	<p style="text-align: center;">Le recensement agricole 2010 : 3ème phase, la diffusion</p> <p style="text-align: center;">→ COMMENT DIFFUSER LES RÉSULTATS ?</p> 
	<p>◆ Les cartes en ligne par commune, canton, département, région :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plus de 100 indicateurs (taux évolution 2010/2000, effectifs représentés en symboles proportionnels etc.) - Un traitement spécifique des valeurs sous secret <p>◆ Données en ligne</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une soixantaine de tableaux « Disar » avec des données comparatives RA2000 si elles existent. - Tableaux multidimensionnels permettant : <ul style="list-style-type: none"> - d'étudier les résultats depuis le niveau national jusqu'au niveau départemental - de croiser de très nombreuses variables - Didacticiel facilitant la prise en main <p style="text-align: center;">Draaf Alsace / RA2010 / présentation 6 octobre 2011</p>



LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

recensement agricole 2010



Publications ou dossiers thématiques programmés

• Bas-Rhin : premières tendances	⇒ Octobre 2011
• Haut-Rhin : premières tendances	⇒ Octobre 2011
• L'emploi et la formation	⇒ Novembre 2011
• Les structures	⇒ Janvier 2012
• La viticulture	⇒ 2012
• Les grandes cultures	⇒ 2012
• L'élevage	⇒ 2012
• Les signes de qualité	⇒ 2012
• L'agriculture au féminin	⇒ 2012
• Les circuits courts, diversification et pluriactivité	⇒ 2012
• Graphagri	⇒ 1er semestre 2012
• Mémento actualisé	⇒ fin 2011 ou début 2012

Draaf Alsace / RA2010 / présentation 6 octobre 2011



LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

En bref, le recensement agricole 2010 : une information localisée renouvelée



Plus tournée vers l'environnement

Plus orientée vers les problématiques du monde agricole

Enrichie par des bases de données extérieures

Disponible progressivement et gratuitement, sous forme de bases de données téléchargeables

Draaf Alsace / RA2010 / présentation 6 octobre 2011

22



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE



Les principales tendances en Alsace



Draaf Alsace / RA2010 / présentation 6 octobre 2011

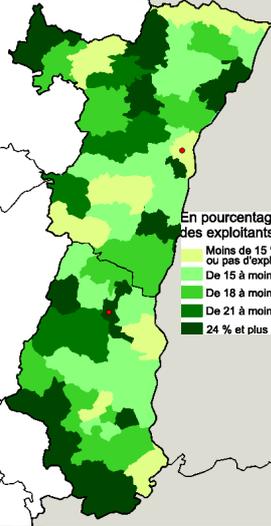


Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE




Exploitants et coexploitants de moins de 40 ans



En pourcentage de l'ensemble
des exploitants et coexploitants

- Moins de 15 %
ou pas d'exploitation
- De 15 à moins de 18 %
- De 18 à moins de 21 %
- De 21 à moins de 24 %
- 24 % et plus

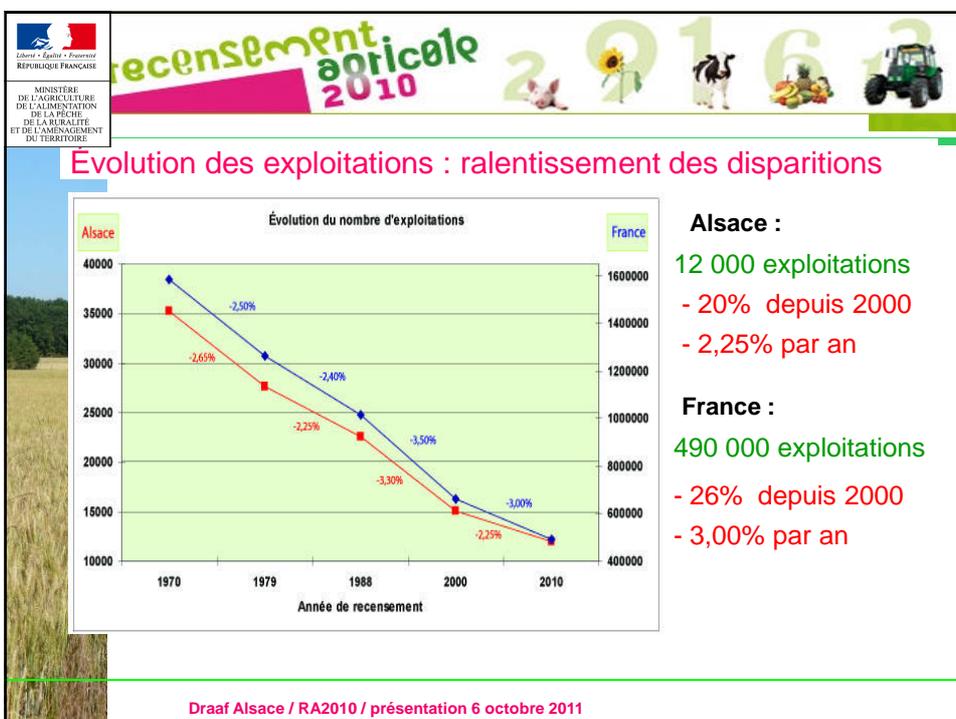
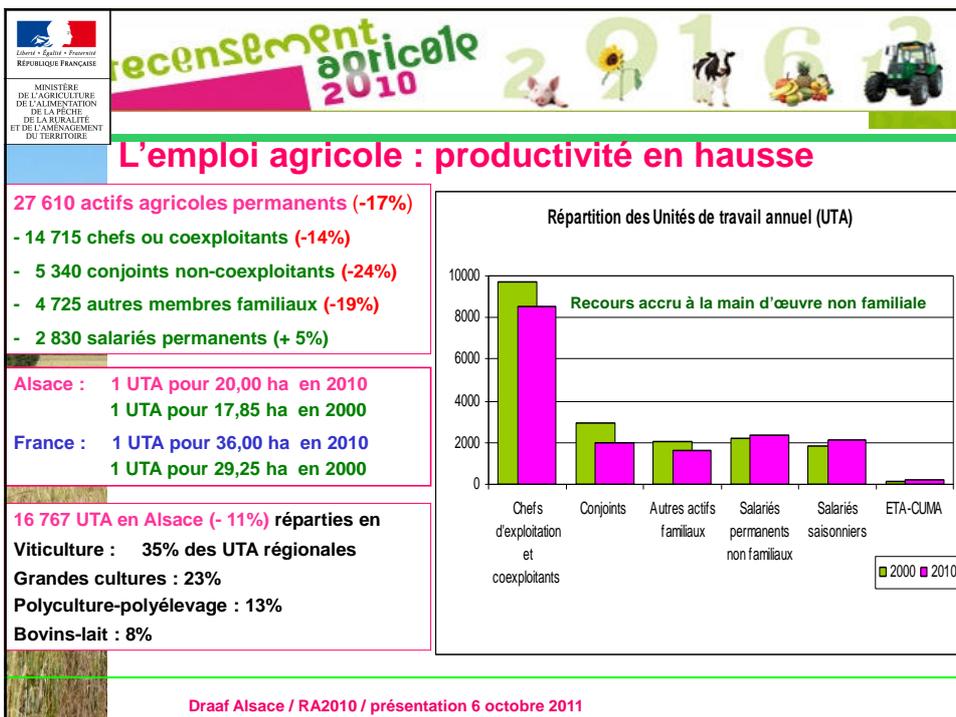
Progression des femmes chefs d'exploitations

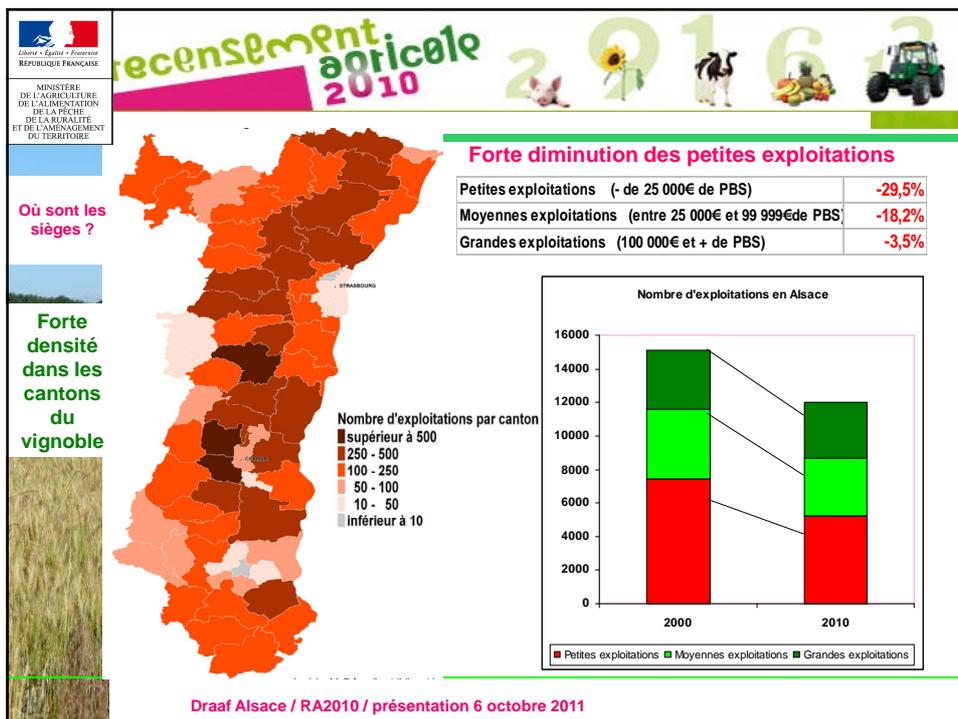
Sexe	Nombre	%	Rappel 2000	%/ 2000
Homme	10 386	70,6%	72,0%	-15,9%
Femme	4 329	29,4%	28,0%	-9,7%
Total	14 715	100,0%	100,0%	-14,2%

Âges dans la moyenne française

Sexe	Âge moyen	- de 40ans	40 - 50 ans	65 ans et +
Homme	50	18,4%	31,0%	10,6%
Femme	55	11,4%	27,0%	16,7%
Ensemble	51	16,4%	29,8%	12,4%

Draaf Alsace / RA2010 / présentation 6 octobre 2011





Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

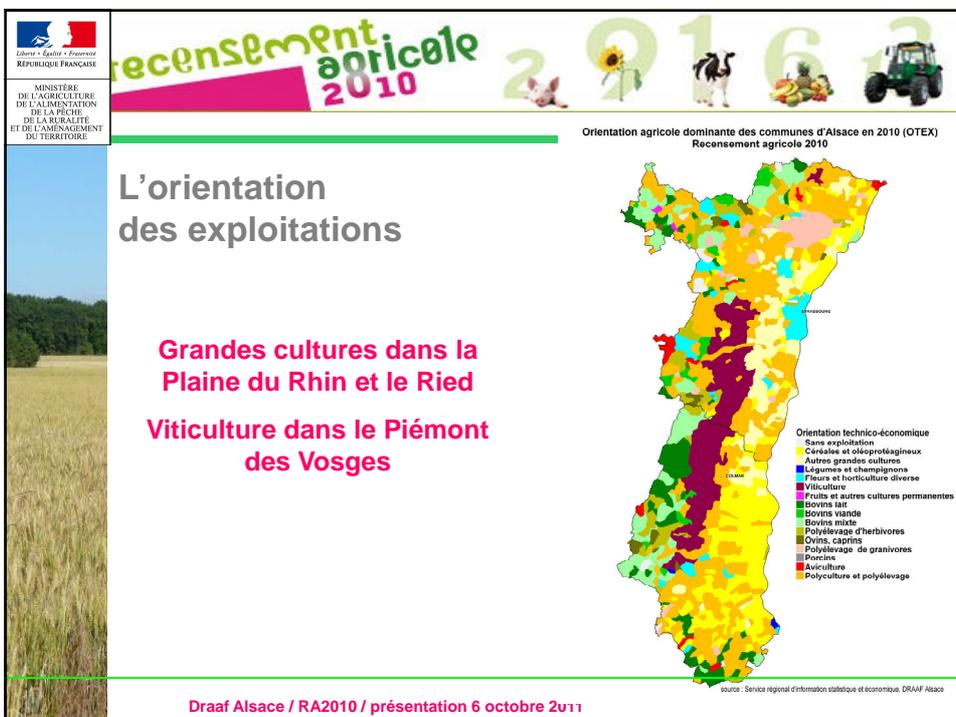
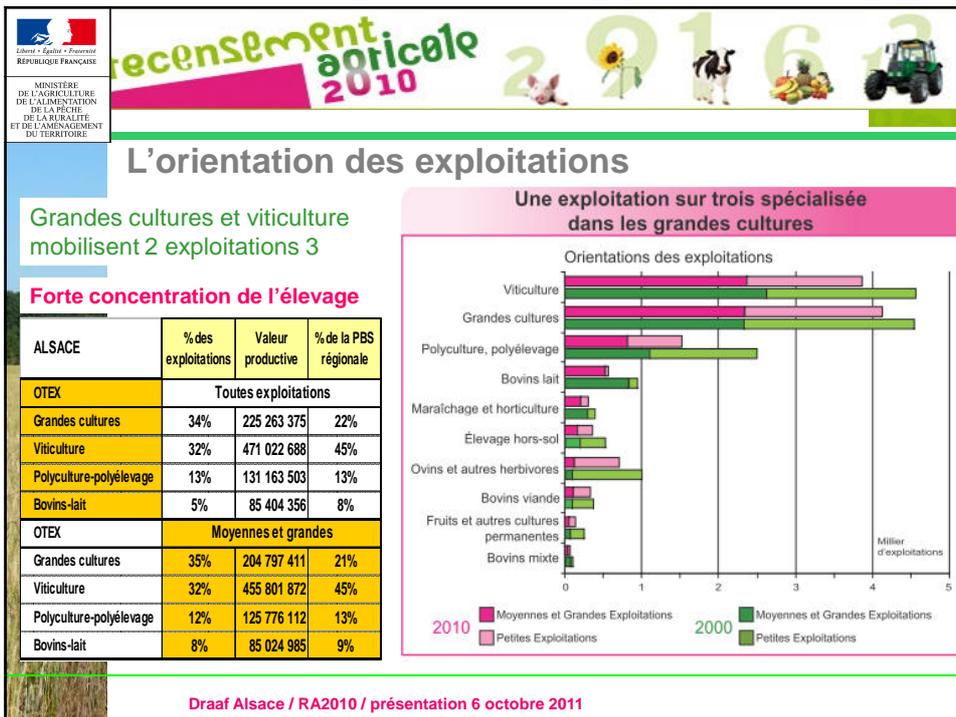
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ALIMENTATION DE LA PÊCHE DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

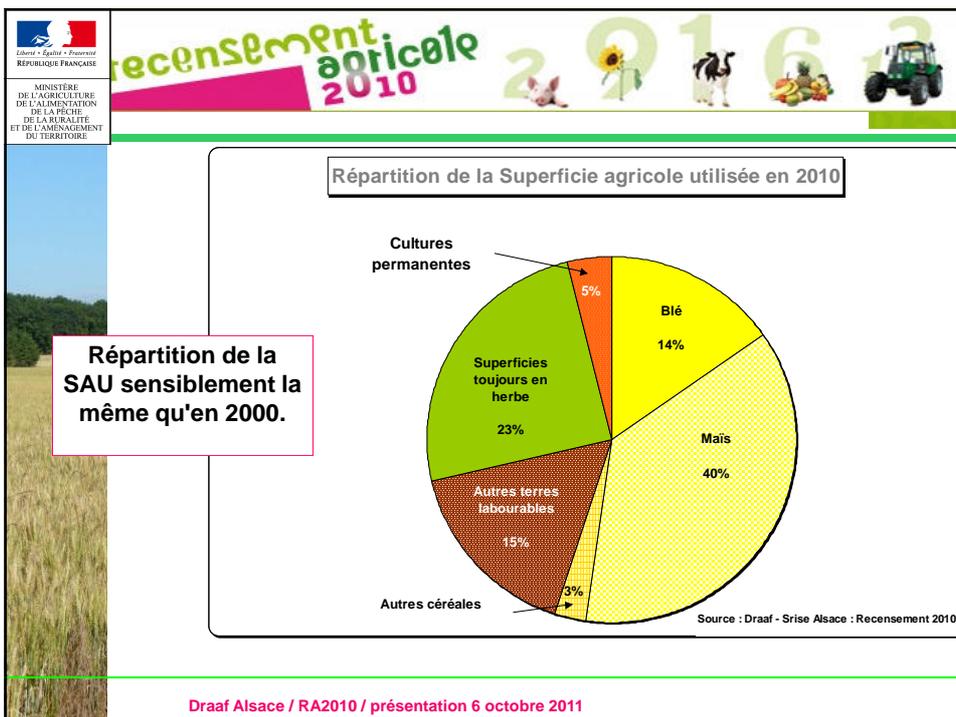
recensement agricole 2010

Forte contribution des moyennes et grandes unités à la production

ALSACE	Petites exploitations	Moyennes exploitations	Grandes exploitations	Ensemble		France
Nombre	5 263	3 394	3 357	12 014		489 993
%	44%	28%	28%	100%	Part de l'Alsace	2,5%
Surface agricole utilisée (ha)	33 000	102 280	201 360	336 640		26 965 398
%	10%	30%	60%	100%	Part de l'Alsace	1,2%
Moyenne / exploitation (ha)	6	30	60	28		55
Unité de travail annuel (nombre)	2 901	4 092	9 774	16 767		751 369
%	17%	25%	58%	100%	Part de l'Alsace	2,2%
Moyenne / exploitation (nombre)	0,6	1,2	2,9	1,4		1,5
Production brute standard (1000 €)	50 453	178 254	811 955	1 040 662		51 251 746
%	5%	17%	78%	100%	Part de l'Alsace	2,0%
Moyenne / exploitation (euro)	9 585	52 520	241 870	86 620		104 597

Draaf Alsace / RA2010 / présentation 6 octobre 2011





Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ALIMENTATION DE LA PÊCHE DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

recensement agricole 2010

2010

Le Cheptel

L'élevage se concentre très fortement

Catégorie d'animaux	Têtes	Nombre d'élevages	Effectif moyen	% 2000 têtes	% 2000 élevages
Vaches laitières	44 600	1 064	42	-13%	-39%
Vaches nourrices	17 900	1 184	15	-3%	-25%
Total - Bovins	164 300	2 409	68	-5%	-32%
Total - Equides	8 500	1 303	7	-2%	-24%
Total - Caprins	4 600	316	15	5%	-19%
Total - Ovins	38 300	641	60	-17%	-38%
Total - Porcins	103 100	481	214	15%	-64%
Poules pondeuses	924 800	2 168	427	-20%	-52%
Poulettes	426 000	23	18 522	37%	-80%
Poulets de chair	1 213 100	750	1 617	-23%	-65%
Dindes et dindons	16 800	130	129	-47%	-63%
Oies	7 000	176	40	-13%	-54%
Canards à rotir	5 900	248	24	-65%	-63%
Canards à gaver	36 100	30	1 203	70%	-6%
Pintades	6 200	65	95	-12%	-56%
Pigeons & cailles	8 600	71	121	9%	-60%

Draaf Alsace / RA2010 / présentation 6 octobre 2011



LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

recensement agricole 2010



Les activités de diversification se développent

Activité de diversification
1910 exploitations



**470 en hébergement
ou restauration**



**250 producteurs
d'énergie renouvelable**

Signe de qualité
1 100 exploitations

**475 certifiées BIO ou en cours
de conversion**



**520 envisagent une conversion
d'ici 2015.**

Vente par circuit court
2910 exploitations

↙

Produits végétaux
1290



↓

**Produits animaux
(Lait, miel, oeufs)**
1150



↘

Vin
710



Draaf Alsace / RA2010 / présentation 6 octobre 2011



LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE



Merci pour votre attention !

